

Le 12 novembre 2024

### **Demandez vos chèques-cadeaux Avenir Sarlat au Centre Intercommunal d'Action Sociale**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Intercommunal d'Action Sociale attribue, en partenariat avec Avenir Sarlat, des chèques cadeaux aux personnes ayant de faibles revenus (personnes retraitées, bénéficiaires de minima sociaux, personnes en recherche d'emploi...) résidant sur la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir.

L'attribution des chèques-cadeaux aura lieu **du lundi 25 novembre au vendredi 20 décembre 2024**, au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S), 4b rue Stéphane Hessel – Le Colombier à Sarlat, **sur rendez-vous uniquement, à partir du 25 novembre.**

Les familles concernées devront se munir :

- Des ressources du mois (notification retraite, justificatif France Travail, salaire ou attestation CAF ou MSA...)
- D'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture...)
- Avis d'imposition 2024 sur ressources 2023.

*La Communauté de communes Sarlat Périgord Noir regroupe les communes de Beynac et Cazenac, La Roque Gageac, Marcillac Saint-Quentin, Marquay, Proissans, Saint-André Allas, Sainte-Nathalène, Saint-Vincent Le Paluel, Saint-Vincent de Cosse, Sarlat La Canéda, Tamniès, Vézac, Vitrac.*

**Pour prendre rendez-vous :**  
**Centre Intercommunal d'Action Sociale**  
**Tél. 05 53 31 88 88 - [cias@sarlat.fr](mailto:cias@sarlat.fr)**